

# La Solution Optimale pour recruter les professionnels du Transport et de la Logistique

## Bus & Car ...

... est le RDV bimensuel des décideurs du transport collectif et du voyage de groupes en autocar : agences de voyages et tour-opérateurs spécialisés, collectivités territoriales, autocaristes, constructeurs et équipementiers, ...

Après 30 ans d'existence, le magazine est devenu la référence incontestée du secteur. Lu par près de 95% des entreprises du secteur, il délivre tous les 15 jours l'information économique, technique, juridique et sociale liée au transport de voyageurs mais aussi des circuits touristiques pour le tourisme de groupe.

● Son lectorat est composé à 70% de PDG, DG et gérants et à 30% de responsables commerciaux, responsables transport ou exploitation, conducteurs, chefs de parc, responsables d'agence, ...

*Bimensuel, parution un vendredi sur deux*

*Diffusion : 4 400 exemplaires payants (tirage par numéro)*

*Taux de circulation de 5 par numéro soit une audience de 22 000 lecteurs*

*Réservation : 10 jours avant la date de parution*

*Nous consulter pour la date de bouclage précise*

## Bus & Car

2 parutions consécutives dans Bus & Car +  
[www.wk-transport-logistique.fr](http://www.wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	720 €
1/6 de page	90 x 80	1 090 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	1 410 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	2 010 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	2 600 €
2/3 de page	186 x 170	3 600 €
Page FU	186 x 267	5 030 €

Domiciliation journal : 40 €

The screenshot shows the newsletter interface with several sections:
 

- Top Bar:** "Cliquez ici" and "pour consulter le classement de Bus & Car".
- Header:** "Newsletter Transport de voyageurs" with a bus image.
- Main Content:**
  - LA TENDANCE:** "Autocars : un nouveau cadre réglementaire" with a bus image.
  - ...avec la formation à distance du 3<sup>e</sup> pe AFT-IFTIM."** with a bus image and a "N°Azur 08 10 20 30 80" button.
  - LES ÉVÉNEMENTS:** "IRU : l'annonce de l'arrivée d'un nouveau président" with a bus image.
  - LES ÉVÉNEMENTS:** "TER : l'annonce de l'arrivée d'un nouveau président" with a bus image.
  - LES ÉVÉNEMENTS:** "TER : l'annonce de l'arrivée d'un nouveau président" with a bus image.
- Right Side:** "PETITES ANNONCES" section with a list of advertisements and a "1" marker.
- Bottom:** "LES ÉVÉNEMENTS" section with a list of advertisements and a "4" marker.

**Newsletter Bimensuelle de Bus & Car Magazine, près de 2 000 abonnés identifiés professionnels du transport Collectif de voyageurs**

### Push Newsletter :

lien actif du poste / entreprise 150 € HT / 2 envois

### Méga Bannière 728 x 90

1 envoi : 850 € HT

4 envois : 2 720 € HT

### Carré 250 x 250

1 envoi : 790 € HT

4 envois : 2 520 € HT

### Bannière Intra 429 x 74

1 envoi : 650 € HT

4 envois : 2 080 € HT

• Poids 20 Ko maximum (Gif)

Télécharger nos tarifs sur

[www.wk-transport-logistique.fr](http://www.wk-transport-logistique.fr) / Emploi & Formation / Espace Recruteur

# Conditions générales de vente des annonces d'emploi et de publicité

À propos de  
Wolters Kluwer France

Wolters Kluwer France est le leader des services d'information professionnelle en France. Son offre couvre les pôles majeurs du droit, de la comptabilité, de la fiscalité, de la santé, du social, des ressources humaines, des transports et du tourisme. Grâce à ses marques leaders telles que Lamy, Groupe Liaisons et Éditions Dalian, Wolters Kluwer France répond à tous les besoins d'information spécifiques à chaque secteur professionnel à travers une offre exhaustive de supports papier, on line et progiciels, ainsi que dans les domaines de la formation et de l'événementiel. Parmi ses 1 500 solutions d'information, se distinguent plus de 60 titres presse dont des supports majeurs tels que Liaisons sociales, l'Officiel des transporteurs ou encore Le Moniteur des pharmacies. L'offre on line prend une ampleur croissante avec notamment la base juridique Lamyline Reflex et les portails métiers WK nés en 2007. Plus d'information sur [www.wkf.fr](http://www.wkf.fr)



Wolters Kluwer France

Régie Emploi et Transaction  
Case Postale 405

1 rue Eugène et Armand Peugeot  
92856 Rueil-Malmaison cedex

## 1. Préambule

Les présentes conditions générales de vente décrivent les conditions dans lesquelles sont exécutés les ordres de publicité.

Toute souscription d'un ordre de publicité par un annonceur ou son mandataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et du tarif en vigueur, à l'exclusion de tous autres documents. L'Éditeur se réserve le droit de modifier ces conditions générales de vente à tout moment.

## 2. Définitions

Éditeur désigne l'entreprise qui dispose d'espaces publicitaires permettant la diffusion des messages publicitaires.

Annonceur désigne toute personne physique ou morale au nom de laquelle les messages publicitaires sont diffusés par l'Éditeur.

Mandataire désigne tout intermédiaire ayant un contrat de mandat écrit le liant à un Annonceur pour l'achat d'espace publicitaire à l'Éditeur.

Espace publicitaire désigne toute surface destinée à accueillir un message publicitaire, mise à la disposition des Annonceurs par l'Éditeur.

Ordre de publicité désigne le document signé par l'Éditeur adressé à l'Annonceur ou son Mandataire en réponse à sa demande de réservation d'espace publicitaire.

Bon à tirer désigne la confirmation de l'ordre de publicité réalisée par la contre signature de l'ordre de publicité par l'Annonceur ou son Mandataire et son retour à l'Éditeur.

## 3. Ordre de publicité

3.1. Suite à une demande de réservation d'espace publicitaire par un Annonceur ou son Mandataire, l'Éditeur lui adresse un ordre de publicité correspondant.

3.2. L'ordre de publicité ne deviendra définitif qu'après sa confirmation par l'Annonceur ou son Mandataire.

Toutefois, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures à compter de l'envoi de l'ordre de publicité par l'Éditeur, implique l'accord de l'Annonceur ou son Mandataire et dégage la responsabilité de l'Éditeur.

3.3. Lorsqu'une demande de réservation est émise par un Mandataire de l'Annonceur, elle sera accompagnée obligatoirement d'une copie du contrat écrit de mandat en vigueur conclu entre l'Annonceur et son Mandataire précisant sa durée, les conditions de facturation et de règlement. En cas de modification ou de résiliation du Mandat, l'Annonceur est tenu d'en informer immédiatement l'Éditeur.

## 4. Refus de réservation d'espace publicitaire

L'Éditeur se réserve le droit de refuser, sans indemnité, toute demande de réservation d'espace publicitaire qui ne serait pas à sa convenance et notamment si sa nature, son texte ou sa présentation, lui paraît contraire à l'esprit de la publication et/ou non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## 5. Tarif

Les ordres de publicité sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la demande de réservation d'espace faite par l'Annonceur ou son Mandataire. L'Éditeur se réserve le droit de modifier le tarif, même sur les contrats en cours. Toute modification de tarif est portée à la connaissance de l'Annonceur ou son Mandataire dont les messages publicitaires n'ont pas encore été diffusés un mois avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif. L'Annonceur ou son Mandataire dispose alors d'un délai de dix jours pour annuler son ordre de publicité par écrit. En l'absence d'une telle annulation, l'Annonceur est réputé avoir accepté le nouveau tarif qui s'applique à tout ordre de publicité non encore diffusé.

Les tarifs de bouclage sont transmis sur demande.

## 6. Facturation et règlement

6.1. La facture sera adressée directement à l'Annonceur par l'Éditeur. En présence d'un Mandataire, ce dernier recevra une copie. La facture est libellée en Euro.

L'Annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'ordre de publicité aux conditions définies au tarif, même en cas de règlement de l'ordre de publicité par le Mandataire.

Le montant de la facture exprimé hors taxe, sera majoré de celui de la TVA et/ou de toute autre taxe à la charge de l'Annonceur au taux en vigueur à la date de facturation. La facturation comprend le prix de l'ordre de publicité au tarif en vigueur et le montant des remises «annonceurs»

acquises telles qu'annoncées à la grille tarifaire de l'Éditeur. Une remise professionnelle de 15 % calculée sur le chiffre d'affaires Net (Chiffre d'affaires brut diminué des remises annonceurs) est appliquée sur les ordres de publicité émis en présence d'un Mandataire.

La facturation comprend également les frais techniques, non prévus au tarif, qui sont à la charge de l'Annonceur.

6.2. Sauf dans les cas de paiement comptant avant parution des annonces classées et offres d'emploi, les conditions de règlement de l'Annonceur s'établissent à 30 jours fin de mois le 5 suivant la date de facturation.

L'Annonceur peut se libérer du règlement de la facture à 30 jours fin de mois le 5 par un paiement anticipé sous déduction d'un escompte de 0,5 % par période de 30 jours. Cet avantage ne vaut qu'en cas de paiement anticipé effectué dans les quinze jours suivant la date de facturation.

Le paiement se fait en Euros, par chèque ou par virement.

## 6.3. Intérêts de retard

Tout paiement intervenant après l'échéance figurant sur la facture sera majoré d'intérêts de retard calculés à un taux égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, par mois ou fraction de mois de retard.

6.4. Sans préjudice de l'application des dispositions ci-dessus, le défaut de paiement de toute facture à son échéance entraînera, de plein droit, l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues, échues ou non, au titre de tout ordre de publicité passé par l'Annonceur ou son Mandataire, quel que soit le mode de règlement prévu après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet dans un délai de 8 jours, et le versement d'une indemnité égale à 20 % des sommes TTC restant dues au titre de chaque ordre de publicité passé par l'Annonceur ou son mandataire, majorée du montant des frais de recouvrement et des frais judiciaires éventuellement engagés.

## 7. Responsabilités

### 7.1. De l'Annonceur

• 1. La publicité paraît sous la responsabilité exclusive de l'Annonceur ou son Mandataire qui reconnaît être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de la publicité. Ils garantissent en conséquence solidairement l'Éditeur contre toute action ayant pour cause le contenu du message publicitaire diffusé par l'Éditeur, sa présentation, et généralement, l'exécution de l'ordre de publicité.

• 2. Toute information publicitaire à caractère rédactionnel devra être précédée de la mention « Publicité » et identifier l'Annonceur.

• 3. L'Annonceur ou son Mandataire certifie que la publicité est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### 7.2. De l'Éditeur

• 1. L'Éditeur est responsable de la mise à disposition de l'espace convenu à l'Annonceur ou son Mandataire. En cas d'exécution défectueuse d'un ordre de publicité, la responsabilité de l'Éditeur est limitée au coût de l'ordre de publicité en cause.

• 2. L'Éditeur fait ses meilleurs efforts pour respecter les conditions de parution de l'ordre de publicité, il ne peut cependant garantir aucun emplacement préférentiel quelles que soient les stipulations portées par l'Annonceur ou son mandataire sur l'ordre de publicité.

• 3. L'Éditeur rend compte de la diffusion des ordres de publicité en remettant un exemplaire de la parution par ordre de publicité. Les exemplaires supplémentaires seront facturés à l'Annonceur.

## 8. Délais

8.1. Remise des éléments techniques et/ou électroniques Ils doivent être remis à l'Éditeur le vendredi précédant la parution pour Entreprise et Carrières, le 20 de chaque mois précédant la parution pour Liaisons Sociales. A défaut, l'Éditeur se réserve le droit d'insérer à la place de la publicité projetée une formule générale telle que l'identification de l'Annonceur. Dans le cadre d'un contrat comportant plusieurs insertions, l'insertion précédente sera automatiquement reconduite si les nouveaux éléments ne sont pas parvenus dans les mêmes délais avant parution.

8.2. Retour des éléments techniques et/ou électroniques Les éléments techniques non réclamés dans un délai de 4 mois à compter de la diffusion de la publicité sont détruits par l'Éditeur sans indemnité.

Les éléments électroniques sont automatiquement détruits par l'Éditeur dans un délai de 1 mois à compter de la diffusion de la publicité.

## 8.3. Bon à tirer

Il incombe à l'Annonceur ou son Mandataire de retourner le bon à tirer dans un délai de 48 heures à compter de la réception de l'ordre de publicité. A défaut, son accord est réputé acquis par l'Éditeur.

## 8.4. Report d'insertion

Pour être acceptées, les demandes de report d'insertion doivent être notifiées par écrit dix jours avant parution.

## 8.5. Annulation – Modification

L'annulation d'un ordre de publicité par l'Annonceur ou son Mandataire ne peut être effectuée que par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception reçue par l'Éditeur au plus tard dix jours ouvrés avant la date prévue de première parution et ne peut être prise en compte que sous condition de réception de Bon à tirer. Le défaut de respect de ce préavis de dix jours, par l'Annonceur ou son Mandataire, entraînera la facturation par l'Éditeur de la totalité de la prestation de publicité envisagée.

En cas de modification apportée par l'Annonceur ou son Mandataire à un ordre de publicité déjà confirmé, avant ou au cours de son exécution, une facture rectificative sera émise, celle-ci comportant les éventuelles remises accordées à tort.

## SECTEUR HORS LOI SAPIN

L'Éditeur permet aux Annonceurs de publier des annonces classées au choix dans des rubriques déterminées et des annonces d'offres et demandes d'emploi. Ces annonces n'ayant pas un caractère promotionnel, il est rappelé que conformément à la circulaire d'application de la loi « Sapin » en date du 19 décembre 1994, elles n'entrent pas dans le champ d'application de la loi précitée.

Pour ces annonces, les présentes conditions s'appliquent à l'exclusion de l'article 3, et des conditions de facturation et règlement qui sont remplacées par ce qui suit.

## 9. Annonces classées en lignage

Ordre d'insertion :

- 1. L'Annonceur remplit la grille qui lui est proposée et la renvoie à l'Éditeur avec son règlement qui se fera par chèque ou par carte bancaire et AVANT PARUTION. L'envoi de l'ordre d'insertion vaut engagement ferme et définitif de l'Annonceur.
- 2. En cas d'un nombre de lignes plus important pour son annonce, l'Annonceur fait part de sa demande d'insertion auprès de l'Éditeur qui lui envoie un devis correspondant. Le devis ne deviendra définitif qu'après sa confirmation par l'Annonceur ou le retour de son bon à tirer, dont le règlement se fera par chèque ou par carte bancaire AVANT PARUTION.

L'Annonceur régulier qui émet des ordres d'insertion selon une certaine fréquence et répertorié en tant que tel par l'Éditeur pourra effectuer son règlement conformément à l'article 6.2., sur accord de l'Éditeur.

## 10. Annonces « offre d'emploi »

Tout ordre d'offre d'emploi doit être émis par écrit à l'Éditeur qui recueille l'accord de principe de l'Annonceur. Selon les cas, un Bon à tirer est retourné à l'Éditeur pour confirmer l'ordre d'offre d'emploi.

Lorsque que l'Annonceur fait appel à un agent de publicité, ce dernier agit en qualité de commissionnaire du croire pour le compte de l'Annonceur. A ce titre, il est garant, solidairement avec l'Annonceur, du paiement des factures. L'agent perçoit une commission sous forme de remise. Les conditions de l'agent s'établissent à 60 jours fin de mois le 10 suivant la date de facturation. L'agent peut se libérer du paiement de la facture dans les conditions de l'article 6.2.

## 11. Juridiction

En cas de litige quelconque, seul le droit français est applicable et les tribunaux de Nanterre seront seuls compétents, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Conditions générales de vente applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.



# tarifs 2010

la solution multimédia pour recruter  
**les professionnels**  
du transport et de la Logistique

Emploi  
Offre multimédia

---

# La Solution Optimale pour recruter les professionnels du Transport et de la Logistique



## L'Officiel des Transporteurs ....

... hebdomadaire de référence du transport routier de marchandises, il est la 1ère diffusion payée auprès des chefs d'entreprise. Chaque semaine, l'Officiel des Transporteurs couvre l'actualité professionnelle, économique et technique du transport routier, réel outil de décision des cadres et cadres supérieurs du secteur, il est l'outil n°1 pour vos recrutements de professionnels.

### Fonction du lectorat :

- 76% PDG/DG/responsable d'exploitation
- 14% Responsable Transport & Logistique
- 10 % Chefs de parc et Techniciens

### Hebdomadaire, parution le vendredi

Diffusion certifiée OJD : 11 975 exemplaires payants (OJD 2008)

Réservation : le mardi 12h précédant la parution du vendredi

Remise des éléments techniques le mardi 17h, précédant la parution

## FranceRoutes ...

... est le RDV des professionnels de la route, conducteur routier national et international, formateur, responsable technique, chef d'atelier, ...

Depuis près de 30 ans, FranceRoutes accompagne les routiers à travers le monde entier, les informe de l'actualité du secteur, dévoile et analyse les dernières nouveautés des constructeurs et des équipementiers.

### Parution Mensuelle (début de mois)

Diffusion certifiée OJD 2008 : 33 766 exemplaires payants

(40% par abonnements - 60% en kiosque)

Réservation : le 15 du mois précédent

Nous consulter pour la date de bouclage précise

## Transports Actualités ...

... bimensuel spécialiste du transport multimodal et de la logistique internationale. Le support est incontournable pour cibler les acheteurs de transports multimodaux (chargeurs, opérateur de transports et transporteurs) dans les secteurs de la grande distribution, de l'agro-alimentaire, la sidérurgie, pétrochimie et mécanique, le multimédia, ...

### Fonction du lectorat :

- 50 % Direction Transport / Logistique
- 18 % Direction Générale
- 15 % Direction Import / Export
- 15 % Direction Commercial / Achats
- 2% Autres

### Bimensuel, parution le vendredi

Diffusion : 7 000 exemplaires

Réservation : le mardi 12h précédant la parution du vendredi

Nous consulter pour la date de bouclage précise

### Éléments techniques :

PDF HF par email à [annonces@wk-transport-logistique.fr](mailto:annonces@wk-transport-logistique.fr)

Domiciliation tous supports 40 €

## Officiel des Transporteurs

1 parution dans l'Officiel des Transporteurs +  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	790 €
1/6 de page	90 x 80	1 220 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	1 940 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	2 400 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	3 000 €
2/3 de page	186 x 170	4 000 €
Page FU	186 x 267	5 200 €

## France Routes

1 parution dans FranceRoutes +  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	355 €
1/6 de page	90 x 80	450 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	860 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	1 300 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	1 700 €
2/3 de page	186 x 170	2 370 €
Page FU	186 x 267	3 190 €

## Transports Actualités

1 parution dans Transports Actualités +  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	550 €
1/6 de page	90 x 80	1 085 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	1 415 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	1 835 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	2 570 €
2/3 de page	186 x 170	3 940 €
Page FU	186 x 267	4 665 €

## Logistiques Magazine ...

... offre chaque mois toute l'actualité de l'ensemble de la chaîne logistique adaptée aux besoins des décideurs logistiques. Logistiques Magazine est lu dans les grands groupes ainsi que dans les PME-PMI du secteur de la grande distribution, de l'industrie et des prestataires de service logistique.

### Fonction du lectorat :

- 40 % Direction Supply-chain et Directeur Logistique
- 35 % Direction des opérations et Directeur de site logistique
- 10 % Direction sourcing
- 8 % Direction Production
- 7% Autres

*Bimensuelle, parution en alternance avec la Lettre de Logistiques Magazine*

*Diffusion certifiée OJD : 5 684 exemplaires (OJD 2008)*

*Réservation : 15 jours avant parution*

*Nous consulter pour la date de bouclage précise*

## Le Journal de la Marine Marchande ...

... l'hebdomadaire francophone de référence du secteur du transport maritime et portuaire.

Leader en France et présent dans 24 pays, Le Journal de la Marine Marchande aborde la politique transport des compagnies maritimes, les infrastructures et la logistique des ports français.

### Répartition du lectorat :

- 42 % professionnels maritimes et portuaires
- 36 % chargeurs et commissionnaires
- 22% institutionnels

*Hebdomadaire, parution le vendredi*

*Diffusion : 7 000 exemplaires*

*Réservation : le vendredi précédant la parution*

*Remise des éléments techniques le lundi 17h, précédant la parution*

## Global Transport – Logistique...

... La formule la plus puissante pour vos recrutements de professionnels du transport et de la logistique.

Profitez de la complémentarité de nos titres presse pour cibler au maximum vos offres d'emploi selon votre secteur d'activité.

Faites du sur mesure choisissez 2 titres !

## Logistiques Magazine

1 parution dans Logistiques Magazine +  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	700 €
1/6 de page	90 x 80	1 200 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	1 670 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	2 160 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	2 630 €
2/3 de page	186 x 170	3 635 €
Page FU	186 x 267	4 570 €

## Le journal de la Marine Marchande

1 parution dans le Journal de la Marine Marchande +  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr) 3 semaines

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	500 €
1/6 de page	90 x 80	1 000 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	1 310 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	1 670 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	2 335 €
2/3 de page	186 x 170	3 440 €
Page FU	186 x 267	4 240 €

## Global Transport - Logistique

2 titres au choix + 3 semaines sur  
[wk-transport-logistique.fr](http://wk-transport-logistique.fr)

TARIFS H.T.	FORMAT L x H en mm	Quadri ou Noir et Blanc
1/8 de page	90 x 60	910 €
1/6 de page	90 x 80	1 560 €
1/4 de page	186 x 60 ou 90 x 125	2 100 €
1/3 de page	186 x 80 ou 90 x 170	2 800 €
1/2 de page	186 x 125 ou 90 x 255	3 600 €
2/3 de page	186 x 170	5 100 €
Page FU	186 x 267	6 700 €

Le seul portail professionnel délivrant des solutions multiples, innovantes et interactives, un réel espace de travail pratique et opérationnel dédié aux professionnels du transport et de la logistique.

Wk-Transport-Logistique.fr offre un contenu d'information et de solution pour votre métier, des opportunités de carrières ciblées et pertinentes.

75 000 visites / 230 000 pages vues (moyennes mensuelles 2009, source Netstat)

Annonce + Logo  
1 poste / 1 région / 4 semaines **400 €**

Rappel presse : titre de poste/entreprise **150 €**



**Pack valable 1 an :**

- 5 annonces / **1 700 € HT**
- 10 annonces / **2 800 € HT**
- 20 annonces / **4 000 € HT**
- + d'annonces nous consulter

**Logo en Home page emploi 120 x 60**

Lien vers l'annonce  
**250 € HT / 4 semaines**

**Méga Bannière en pages emploi 728 x 90**

- 33% parts de voix minimum
- 750 € / 2 semaines**
- 1 100 € / 4 semaines**

**Skyscraper en pages emploi 160 x 600**

- 33% parts de voix minimum
- 800 € / 2 semaines**
- 1 100 € / 4 semaines**

**Carré en pages emploi 300 x 250**

- 33% parts de voix minimum
- 500 € / 2 semaines**
- 750 € / 4 semaines**

• Poids 20 Ko maximum (flash ou Gif)

**Newsletter hebdomadaire de Wk-Transport-Logistique.fr,  
+ de 13 000 abonnés**

**Push Newsletter :**

lien actif du poste / entreprise **150 € HT / 1 envoi**

**Méga Bannière 728 x 90**

- 1 envoi : **1 100 € HT**
- 4 envois : **3 900 € HT**

**Carré 250 x 250**

- 1 envoi : **990 € HT**
- 4 envois : **3 500 € HT**

**Bannière Intra 429 x 74**

- 1 envoi : **875 € HT**
- 4 envois : **3 100 € HT**

• Poids 20 Ko maximum (Gif)

Télécharger nos tarifs sur  
[www.wk-Transport-logistique.fr / Emploi & Formation / Espace Recruteur](http://www.wk-Transport-logistique.fr / Emploi & Formation / Espace Recruteur)